



Rés. les Arcades
29 place d'Alger
72000 Le Mans
snes72@nantes.snes.edu
+33 6 44 02 53 20
<https://www.snes72.org>

Le lundi 16 septembre, au Mans

COMMUNIQUE DE RENTREE DU SNES-FSU 72

Le Snes-Fsu 72, syndicat majoritaire des personnels d'éducation et d'enseignement des collèges et lycées de Sarthe, souhaite à tous les personnels et à toutes les familles une rentrée scolaire 2024-2025 sereine.

Pour que ce vœu ne soit pas pieux, nous espérons que les services académiques et les établissements pourront remédier aux manques recensés dans 18 collèges et 4 lycées publics sur la trentaine¹ de notre enquête de terrain. Le tableau suivant dénombre les établissements confrontés à chacune des problématiques (un établissement peut donc être compté dans plusieurs problématiques). Nous ne retenons que les manques issus de besoins connus avant la fin de la dernière année scolaire.

MANQUE D'UN PERSONNEL DE VIE SCOLAIRE	MANQUE UN PERSONNEL DE L'INCLUSION	MANQUE UN PERSONNEL MEDICO-SOCIAL	POSTE COMPLET D'ENSEIGNANT NON POURVU	MANQUE D'UN ENSEIGNANT POUR ASSURER DES « PETITS BOUTS D'HEURES »
<i>(Assistant d'Education ou Conseiller Principal d'Education)</i>	<i>(Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap)</i>	<i>(Assistant Social, Infirmier, Psychologue-EN)</i>		<i>(Ex : il manque un enseignant pour assurer 4h de Français/semaine dans un collège. 4h ne permettent pas de créer un poste complet)</i>
5 établissements	1 établissement	5 établissements	10 établissements	12 établissements

Note : ce tableau recense des situations qui nous ont été signalées dans les deux premières semaines de rentrée. Nous ne demandons qu'à voir ces chiffres devenir caducs. Nos erreurs signifieraient que ces collèges et lycées ont rejoint la dizaine d'établissements de notre enquête fin prêts au 2 septembre.

Les causes de ces « manques de rentrée » sont très diverses de sorte que pour certains établissements, l'issue favorable s'effectuera rapidement. Toutefois, tous ces manques perturbent la rentrée. Des situations d'élèves nécessitent dès les premiers jours une intervention rapide des personnels de vie scolaire et du médico-social. Des élèves sans AESH peinent dans leurs apprentissages. Un mois d'absence en début d'année est très pénalisant pour ces élèves qui devront, avec l'enseignant, finir au même niveau que les autres avec moins de temps, en particulier quand il s'agit d'une année à examen ou d'une année où l'on débute une matière nouvelle...

La rentrée 2024-2025, que nous ne voulions pas préjuger, est comme la précédente : l'engagement d'un « enseignant devant chaque classe » des Ministres n'est pas tenu. Nous sommes malheureusement certains qu'il en sera de même en 2025 car le Service Public de l'Education connaît des évolutions qui transforment l'affectation des enseignants en une équation impossible pour les services académiques.

¹Sans les établissements d'enseignement spécialisé, la Sarthe compte 56 collèges et 12 lycées publics.

Voici quelques unes des mécaniques à l'oeuvre.

1. Le budget de l'Education Nationale finance de moins en moins d'heures de cours dans les collèges et lycées. Ainsi, de plus en plus d'enseignants n'ont plus toutes leurs heures d'enseignements dans le même établissement. Et inversement, les établissements ont de plus en plus de « petits bouts d'heures » sans avoir en leur sein, les enseignants pour les prendre. Il faut que deux ou trois établissements se coordonnent pour combiner ces « petits bouts » en un poste complet : la combinaison des emplois du temps n'est pas toujours possible et n'offre pas souvent de bonnes conditions de travail.
2. De plus en plus d'enseignants sont affectés sur deux ou trois établissements : les trajets les épuisent de sorte qu'ils demandent de plus en plus des temps partiels pour éviter cette situation. Les « petits bouts d'heures » demeurent, d'autant plus qu'ils sont de moins en moins confiés aux stagiaires qui se forment. Depuis une vingtaine d'années, le Ministère leur impose plus d'heures devant élèves. Comme ils se déplacent pour leur formation, on fait en sorte qu'ils n'enseignent que dans un seul établissement. Les « petits bouts » demeurent.
3. La baisse des horaires s'accompagne de suppressions de postes. Ainsi, il y a de moins en moins de postes complets disponibles sur un établissement (ou sur deux proches) pour satisfaire toutes les demandes : celle des stagiaires pourtant prioritaires, celle des enseignants titulaires qui veulent se fixer sur un seul établissement, celle des enseignants contractuels qui ne peuvent être intéressés et fidélisés que si leurs conditions d'exercice sont correctes. Faute de quoi, les enseignants « jeunes » et ceux sous contrat démissionnent quand leurs affectations sont insatisfaisantes. Les « petits bouts » et des « gros bouts » demeurent.
4. La rémunération insuffisante et les conditions d'exercice difficile des premières années sont connues des étudiants. La crise installée des recrutements durera donc. Le vivier d'enseignants remplaçants devient trop réduit et ne répond plus aux besoins croissants. Ainsi, sur les vingt dernières années, on recrute en permanence des enseignants contractuels passés d'environ 5 à 10% des effectifs. Les manques dans tous les métiers de l'Ecole (cf. tableau) confirment qu'ils ont été rendus peu attractifs.
5. Pour les services académiques, chaque affectation de personnel est devenue compliquée car il faut tenir compte d'un très grand nombre de critères, qui rendent difficiles de concilier les attentes des enseignants et les impératifs des établissements. Cela pousse à des démissions, ce qui implique de nouveaux recrutements qui imposent un nouveau lot de critères tout autant impossibles à respecter...

Le SNES-FSU ne cesse de dire aux services de l'Education Nationale qu'il faut augmenter les moyens car il existe un seuil minimal, largement franchi, qui garantit aux établissements la présence des personnels nécessaires pour leur bon fonctionnement durant les 36 semaines où les élèves sont reçus. Le SNES-FSU ne cesse d'appeler à une revalorisation de tous les métiers de l'Ecole qui garantisse que le Service Public recrute et conserve des personnels fiers d'oeuvrer à l'Education et à l'émancipation des futurs adultes.

Le SNES-FSU 72 pense qu'il est dans l'intérêt du public de savoir que tant que les questions de la revalorisation des personnels et des moyens supplémentaires resteront niées par les gouvernements, il n'y aura plus jamais de rentrée avec une Ecole prête au 1^{er} septembre. Et déjà, il n'y a plus d'année scolaire avec tous les établissements pleinement fonctionnels de septembre à juillet en Sarthe.